lafarelesoliviers.com

LA FARE LES OLIVIERS

la mantesada

votre magazine municipal de La Fare-les-Oliviers | janvier 2016 - N°72

Bonne année 2016 !

11 Ouverture du point accueil jeune

16 Nuitée sportive

27 Chemin de Favier à la Pomme de Pin

1

2

5

6

9

10

PARIS
13

14

15

17

retour en images

3

4

7

8

11

12

16

18

19

20

1 13/07/15 : Sardinade

2 du 26/08 au 30/08/15 : Fête de Sainte Rosalie

3 du 26/08 au 30/08/15 : Fête de Sainte Rosalie

4 du 26/08 au 30/08/15 : Fête de Sainte Rosalie

5 du 26/08 au 30/08/15 : Fête de Sainte Rosalie

6 du 26/08 au 30/08/15 : Fête de Sainte Rosalie

7 27/08/15 : Commémoration du 71ème anniversaire de la mort de Charles Galland

8 29/08/15 : Journée portes ouvertes de l'école de la Pomme de Pin

9 04/09/15 : Goûter de Sainte Rosalie des anciens

10 12/09/15 : Forum des associations

11 19/09/15 : Concours "Peintres en Liberté"

12 26/09/15 : Inauguration du skate park réaménagé

13 du 3/10 au 10/10/15 : Ateliers de sable coloré à la bibliothèque municipale

14 09/10/15 : Soirée OMC - Concert de Julie Zenatti

15 17/10/15 : Dédicace de Pascal Demeure à la bibliothèque municipale

16 18/10/15 : Fête de l'Olive et du Vin

17 18/10/15 : Concert de fin de stage de guitare initiation fla-

18 23/10/15 : Remise de la Légion d'Honneur à Monsieur Pierre Tourrenc

19 31/10/15 : Commémoration des combattants civils et militaires morts en Afrique du Nord

20 06/11/15 : Inauguration du Point d'Accueil Jeunes

21

22

Parrain de la 8ème nuitée sportive
Jésus Moreno Rodriguez
Rugbyman international espagnol
25

INFO SERVICES CIVIQUES
INFO MOBILITE INTERNATIONALE
26

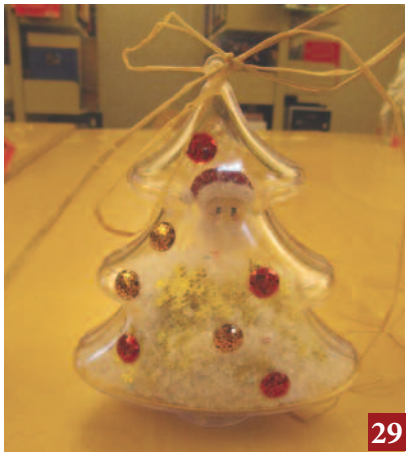
29

30

33

34

retour en images

23

24

27

28

31

32

35

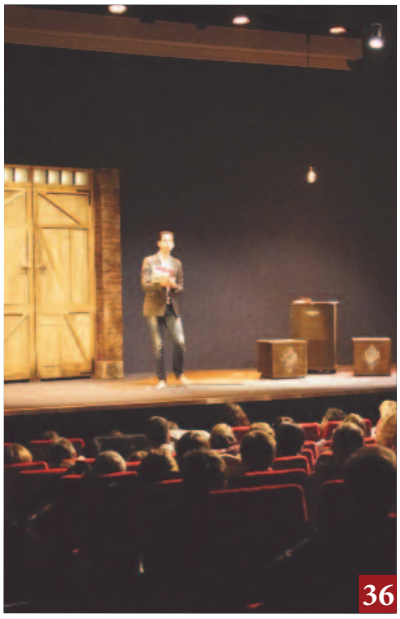
36

37

21 06/11/15 : Soirée OMC - Concert de Notemo au profit du Téléthon

22 11/11/15 : Commémoration de l'Armistice du 11 novembre 1918 et des combattants morts pour la France

23 14 et 21/11/15 : Atelier quilling bibliothèque municipale

24 14 et 15/11/15 : Foire aux Santons et Marché de Noël

25 21/11/15 : La nuitée sportive

26 26/11/15 : Forum emploi et formation

27 27/11/15 : Mountain Men chantent Brassens

28 4 et 5/12/15 : AFM Téléthon

29 4 et 5/12/15 : Atelier "Déco de Noël" à la bibliothèque municipale

30 5/12/15 : Commémoration en mémore des morts pour la France en Afrique du Nord

31 12/12/15 : Spectacle "Le Noël des Petits Ramoneurs" à la bibliothèque municipale

32 14/12/15 : Cérémonie de remise des médailles du travail

33 16/12/15 : Inauguration du siège Roger Buseli au Stade Xavier Foubert

34 17/12/15 : Fête de Noël de la crèche "Les Péquélets"

35 17/12/15 : Concert de Noël des élèves de l'école municipale de musique

36 18/12/15 : Soirée OMC - "Le Script" avec Rémi Larrousse

37 19/12/15 : Repas de Noël des anciens

Sommaire

votre magazine municipal de La Fare-les-Oliviers - janvier 2016 - n°72

8 Vivre

Jeunesse : Journée de la laïcité 8
Jeunesse : Nouveau rendez-vous des riders 10
Jeunesse : Le point d'accueil jeunes ouvre ses portes 11
Jeunesse : Les conseillers municipaux juniors se transforment en lutins de Noël 12
Emploi : Forum emploi et formation 13
Séniors : Le minibus municipal 14
Sécurité : Stationnement gênant 15

16 Sortir, bouger, découvrir

Sport : La nuitée sportive 16
Culture : Exposition centenaire 18
Culture : Peintres en liberté 19
Office Municipal de la Culture : L'OMC soutient la culture 20

22 Village en action

En souvenir 22
Travaux : Le quartier de la Pomme de Pin termine sa transformation 24
Développement durable : L'école Saint Exupéry laisse place à un écoquartier 26
Travaux : Chemin de Favier à la Pomme de Pin 27

28 Actualité Agglopole Provence 28

29 S'informer

Informations pratiques 29
État Civil 30

31 La Tribune de l'Opposition 31

La Mantesada

Journal d'information municipal édité par la Mairie de La Fare-les-Oliviers, place Camille-Pelletan, 13580 La Fare-les-Oliviers - **Directeur de la publication :** Olivier Guirou - **Comité de rédaction :** Service communication - **Photos :** Ville de La Fare-les-Oliviers, Fotolia, Artcom - **Conception et direction artistique :** Artcom - **Impression :** Imprimerie Masson - **Dépôt légal :** Juin 2013 - **Tirage :** 3.600 exemplaires - **Janvier 2016 - N°72**

Édito

Le début et la fin de l'année 2015 ont été tragiques pour notre pays. Ces évènements ont cependant permis à notre communauté de nous rassembler, avec nos bougies, avec nos messages de paix et de solidarité, sur la place de la mairie. Ce furent des moments forts, porteurs d'espoir face à la noirceur de l'actualité.

À La Fare les Oliviers, 2015 aura été marquée par l'aboutissement de trois grands projets phares avec la mise en service de la déviation, de l'école de la Pomme de Pin, et du premier centre de loisirs adapté aux activités périscolaires proposées par le pôle jeunesse.

Ces belles réussites nous permettent d'envisager l'avenir avec sérénité. De plus, les travaux du gymnase (dont le parking servira aussi pour l'école et le collège) ont commencé, incluant une salle de sport, une salle polyvalente et les vestiaires du stade Xavier Foubert. La déviation va nous permettre, probablement en 2017, de rénover la traversée du village, avec l'élargissement des trottoirs, la création de ralentisseurs et la réfection du revêtement.

2016 sera le point de départ de l'aménagement du groupe scolaire Paul Doumer. Les premières études seront réalisées en concertation avec les enseignants et les personnels municipaux afin d'aboutir à l'agrandissement de l'école derrière les bâtiments existants. Nous devrions également achever la rénovation du vieux Moulin Roustan en fin d'année. Cela permettra à l'Office Municipal de la Culture, qui sera rebaptisé Office Municipal de la Culture et du Tourisme, de disposer de ses propres locaux adaptés à ses activités culturelles, festives et touristiques.

Je tiens également à vous dire un mot sur le fonctionnement, car 2016 sera, une fois de plus, une année où les impôts resteront stables (et ce, depuis plus de 10 ans), malgré les baisses importantes des dotations d'Etat. Une gestion rigoureuse nous permet ce résultat qui est à mettre au crédit de l'équipe d'élus mais aussi des services municipaux dont je veux remercier ici le travail exemplaire tout au long de l'année.

Vous voyez que, malgré le contexte national, La Fare les Oliviers avance, a des projets pour l'avenir, le tout dans le respect de nos engagements budgétaires.

Aussi permettez-moi de vous souhaiter pour 2016, une très bonne et très heureuse année, pleine de force, de bonheur et de santé, pour vous et vos proches.

Très Sincèrement

Olivier Guirou
Maire de La Fare-les-Oliviers
Vice-président d'Agglopole Provence

"Aussi permettez-moi de vous souhaiter pour 2016, une très bonne et très heureuse année, pleine de force, de bonheur et de santé, pour vous et vos proches"

«*Vivre ensemble*»
Chaque visage est un miracle
Un enfant noir, à la peau noire, aux yeux noirs,
Aux cheveux crépus ou frisés, est un enfant.
Un enfant blanc, à la peau rose,
Aux yeux bleus ou verts,
Aux cheveux blonds ou raides, est un enfant.
L'un et l'autre, le noir et le blanc,
Ont le même sourire quand une main leur caresse le visage.
Quand on les regarde avec amour et leur parle avec tendresse.
Ils verseront les mêmes larmes si on les contrarie, si on leur fait du mal.
Il n'existe pas deux visages absolument identiques.
Chaque visage est un miracle, parce qu'il est unique.
Deux visages peuvent se ressembler,
Ils ne seront jamais tout à fait les mêmes.
Vivre ensemble est une aventure où l'amour,
L'amitié est une belle rencontre avec ce qui n'est pas moi,
Avec ce qui est toujours différent de moi et qui m'enrichit.

Tahar Ben Jelloun

jeunesse |

Journée de la laïcité – l'école Paul Doumer se mobilise

Alors que les valeurs de la République se trouvent au cœur de l'actualité, les élèves, enseignants, parents d'élèves et animateurs du pôle jeunesse étaient tous réunis le 9 décembre dernier à l'école Paul Doumer lors de la journée de la laïcité.

Cette jolie initiative a donné naissance à une matinée d'activités ludiques qui a permis, à travers plusieurs ateliers, de rappeler les principes de laïcité, de fraternité et de tolérance aux élèves.
En maternelle, chaque classe a créé un arbre de la laïcité qui sera affiché sur les portes des salles de classe. Les feuilles de l'arbre étaient représentées par les empreintes des mains des écoliers à côté de leurs prénoms.

En élémentaire, les classes de CE2, CM1 et CM2 ont participé à un jeu de l'oie qui consistait à trouver des mots en rapport avec la laïcité qui ont ensuite été écrits puis transformés en feuilles accrochées sur le « grand arbre de la laïcité », une fresque géante peinte pour l'occasion sur le mur de l'école sous le drapeau tricolore. Toutes les classes ont également visionné un court métrage « Saute-Mouton » qui aborde de façon ludique le problème de l'intolérance face aux gens différents.

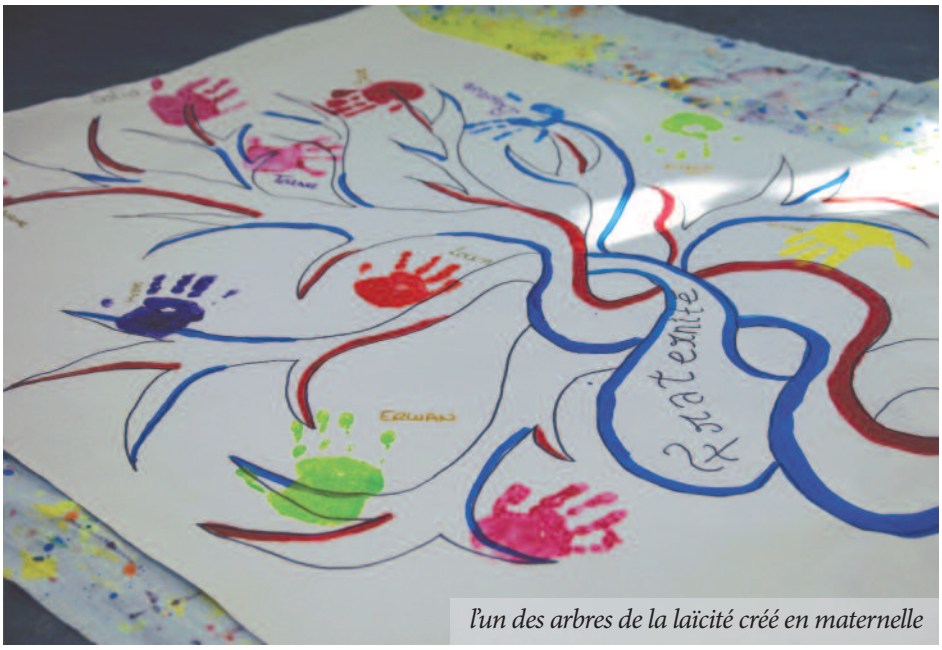

l'un des arbres de la laïcité créé en maternelle

Dans les 2 écoles, nos petits peintres en herbe ont décoré un « banc de la fraternité », un banc où l'on peut venir chercher de l'aide et du réconfort lorsque l'on se sent triste ou exclu.

La matinée s'est clôturée par 2 cérémonies d'inauguration des bancs de la fraternité et des arbres de la laïcité.

Quelques mots ont été exprimés par les directeurs d'école, à l'initiative de ce projet, ainsi que Monsieur le Maire avant de laisser la parole aux élèves en élémentaire qui ont récité les 15 articles de la « *Charte de la Laïcité à l'école* » ainsi que le poème « *Vivre Ensemble* » de Tahar Ben Jelloun. À la fin de la cérémonie, la Marseillaise a résonné dans la cour de l'école élémentaire, un moment chargé d'émotion et un symbole très fort en cette fin d'année…

jeunesse |

Nouveau rendez-vous des riders

Implanté au pied de la colline, le nouveau skate-park réhabilité a été inauguré à la rentrée scolaire. Avec ses 600 m² de béton bien roulant et de nombreux modules, le nouveau skate-park fait la joie des skateurs, bikers et trottinettes free-style.

Le projet a abouti grâce à la volonté de jeunes âgés de 11 à 18 ans. C'est à partir de rencontres et d'échanges d'idées avec les services municipaux que le projet d'extension a pris toute sa place sur la commune.

Création du skate-park

Déjà en 2002, une équipe de jeunes menée par Philippe Benetto et Arnaud Rioual de l'association « Les bras cassés » a rencontré les élus farencs pour élaborer le premier projet du skate-park avec des modules en béton. Le choix de ce matériau était une solution alliant sécurité et solidité à long terme. Ce projet, réalisé en 2003, intégrait déjà la possibilité d'une extension future à l'ouest, coté Sainte Rosalie.

En 2006 les jeunes du Conseil Municipal Junior deviennent porteurs du projet d'extension.

À l'écoute des skateurs, bikers, trottinettes free-style et riders de tous genres, les élus juniors ont tiré la sonnette d'alarme. L'espace de glisse était devenu trop étroit et le partage entre petits et grands commençait à poser de vrais problèmes de sécurité.

C'est en 2012 que le projet final émerge enfin.

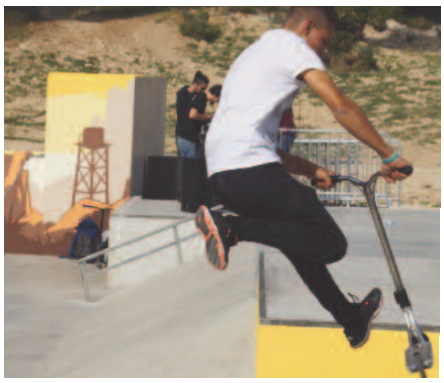

Motivés et mobilisés, les jeunes élus ont travaillé avec patience, de plusieurs coups de crayons pour dessiner le futur skate parc. Ils ont formalisé leurs idées sur papier pour une présentation en Mairie, rencontré une entreprise experte, négocié et révisé le projet un peu trop ambitieux, rencontré plusieurs fois Monsieur le Maire et présenté le projet final en séance plénière du Conseil Municipal Junior.

Convaincu de l'intérêt d'un tel projet pour les jeunes de la commune, Monsieur le Maire a porté ce dossier jusqu'au Conseil Départemental obtenant une subvention de 80 % dans le cadre de travaux de proximité.

La réalisation des travaux

Le chantier d'extension a démarré en février de cette année. Pendant les 3 mois de chantier, le skate-park s'est métamorphosé. Ensuite, au mois de septembre, l'embellissement choisi par les jeunes s'est concrétisé avec l'association « les Décoblasters ».

Lors de l'inauguration fin septembre, un premier Contest a eu lieu réunissant skateurs et bikers dans une ambiance festive et musicale en plein air.

Ce projet d'extension a été mené de bout en bout par les jeunes conseillers qui apprécient aujourd'hui cette réalisation, fruit de plusieurs années de travail.

« *C'est un nouvel espace plus grand, plus sécurisé qui offre aujourd'hui aux jeunes de la commune la possibilité d'exercer leur pratique de skate et BMX tout en permettant aux petits (accompagnés de leurs parents) d'évoluer en trottinette free-style à la manière des grands. Tous prennent du plaisir dans une ambiance conviviale* » explique Nelly Bendali, responsable du Conseil Municipal Junior au départ de ce projet.

Depuis sa réouverture, petits et grands se donnent rendez-vous dès la sortie des cours, le mercredi et le week-end au skatepark.

jeunesse |

Le point d'accueil jeunes ouvre ses portes

Au mois de novembre, un nouveau point d'accueil jeunes « PAJ » a été inauguré dans les locaux de la maison des jeunes. Cet espace permet aux 18/25 ans de se retrouver dans un lieu qui leur est réservé.

Au départ du projet, une réunion demandée par une vingtaine de jeunes farencs qui se sont rendus en mairie afin de rencontrer le 1er adjoint, Christian Nevière, délégué au sport, aux associations et à la jeunesse. Trop âgés pour participer aux activités du Service Municipal Jeunes, ils ont exprimé l'envie de disposer d'un lieu où ils puissent se retrouver pour parler de leur vie, de leurs préoccupations et de leurs loisirs. « *Ces jeunes ont effectivement identifié un manque sur la commune*» explique Christian Nevière « *il n'existait aucune structure pour accueillir les plus de 18 ans alors nous avons souhaité créer un endroit qui leur soit entièrement dédié* ».

C'est donc tout naturellement que le PAJ a été rattaché à la maison des jeunes existante. Des travaux réalisés par les services techniques de la commune ont permis de créer une annexe totalement indépendante pour les jeunes adultes qui y trouvent aujourd'hui non seulement un lieu de rencontre, mais aussi d'écoute, d'orientation et d'accompagnement. Ils peuvent y échanger et poser toutes les questions qui les préoccupent à Nordine Sadelli, éducateur formé, en charge de cette structure, qui les écoute et les oriente afin qu'ils puissent trouver des réponses claires et adaptées. Difficultés scolaires, emploi, projets de formation, questions de santé, addictions … aucun sujet n'est tabou et la confidentialité des échanges est garantie.

Le PAJ accompagne ces jeunes pendant cette étape importante entre l'école et le monde du travail, entre la famille et l'autonomie.

Le PAJ dispose d'un espace détente, spécialement réservé pour eux, quand ils souhaitent se retrouver entre amis. Un espace travail leur est également proposé afin de les aider dans leurs diverses recherches et la réalisation de leurs projets personnels. Le PAJ travaille notamment en lien avec le relais emploi de la commune ainsi que la Mission Locale qui accompagnent les jeunes dans leurs recherches d'emploi et, d'une manière plus générale, dans tous leurs projets de vie.

Le sport est un composant important du fonctionnement du PAJ. Les jeunes peuvent par exemple suivre une initiation à la boxe et au futsal toutes les semaines.

Des commissions de travail, composées des jeunes et de Nordine, ont été créées afin de travailler sur des projets d'ouverture certains vendredis soirs et des sorties le samedi en journée. Ils participeront à l'élaboration de leurs propres programmes d'activités, hors période scolaire, et seront ainsi mis à contribution dans l'élaboration des projets comme le financement.

HORAIRES
Le PAJ est ouvert :
du lundi au vendredi
de 9h à 12h et de 16h à 20h

RENSEIGNEMENTS
06 29 87 29 36

jeunesse |

Les conseillers municipaux juniors se transforment en lutins de Noël

C'est une très belle initiative qui a été lancée par la commission « culture et solidarité » du Conseil Municipal Junior en fin d'année.

Les jeunes élus ont organisé une collecte de jouets fin novembre afin de leur donner une seconde vie et offrir un Noël aux enfants qui n'en ont pas.

C'était l'occasion pour les familles de faire le vide à la maison et laisser place aux nouveaux jouets qu'apportera le père Noël, tout en redonnant le sourire à d'autres enfants.

En tout ce sont 31 jouets qui ont été collectés, nettoyés et emballés par les conseillers juniors. Le 9 décembre, Michel et Roger, 2 volontaires de « La Belle de Mai », Croix Rouge de Marseille sont venus récupérer les jouets qui ont été redistribués au mois de décembre dans le cadre de l'opération « Offrons un Noël à ceux qui n'en ont pas » à Marseille.

Myrina Torres, responsable adjointe du CMJ a tenu à remercier Lucie, Lucile, Lou'Ann, Jade, Faustine, Lucie et Clara de la commission « culture et solidarité ainsi que Jany Paul de l'antenne locale de la Croix Rouge.

Pré-inscriptions scolaires

Les pré-inscriptions scolaires des enfants nés en 2013 auront lieu en Mairie Centrale – service éducation – 2ème étage le lundi, mardi ou jeudi de 9h à 12h du jeudi 7 janvier au jeudi 4 février.

Se munir du livret de famille et d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois.

En dehors de cette période et pour tout renseignement, contacter le service Education au 04 90 45 46 16.

Les enfants nés au premier semestre 2014 pourront être inscrits en liste d'attente si les parents le souhaitent.

emploi |

Forum emploi et formation un rendez-vous très attendu

Un Forum Emploi Formation s'est déroulé le 26 novembre dernier à La Fare les Oliviers. Organisé par Agglopole Provence, les Missions Locales du Pays Salonais et de l'Est Etang de Berre en partenariat étroit avec Pôle Emploi et la commune, cette manifestation a réuni 606 demandeurs d'emploi, 34 entreprises, 11 organismes de formation et 8 partenaires de l'emploi et de l'insertion.

L'objectif principal de cette matinée était de favoriser les échanges et permettre aux personnes en quête d'un emploi de développer des contacts privilégiés avec les entreprises, organismes de formation et partenaires institutionnels.

Pendant toute une matinée, les participants ont pu échanger avec l'ensemble des acteurs locaux de l'emploi. Candidatures spontanées, ateliers de CV, simulations d'entretien d'embauche ou encore recherche de formations, la matinée a été très productive !

Des embauches en direct par les entreprises et les armées

606 demandeurs d'emploi étaient présents :

- dont 399 personnes de plus de 26 ans
- dont 507 personnes résidant sur le territoire de l'Intercommunalité (soit 84 % du total des visiteurs)
- dont 85 personnes habitant à la Fare-les-Oliviers

Des conseils pour la recherche d'emploi et des informations sur les formations

- 58 personnes ont participé aux ateliers d'aide à la recherche d'emploi :
- 28 personnes ont participé aux ateliers création de CV / Lettres de motivation
- 30 personnes ont bénéficié des ateliers de simulations d'entretien d'embauche

L'avenir se prépare ensemble …

34 entreprises locales ont participé à cette matinée. En tout, 250 postes étaient à pourvoir

• Pour l'entreprise WELDOM, Madame Hipolyte, responsable des recrutements, a rencontré une cinquantaine de personnes et a retenu plusieurs CV. Pour elle, c'est une démarche intéressante car elle permet de mettre directement en relation les demandeurs d'emploi et les recruteurs. « *Ces rencontres de proximité sur le territoire permettent de trouver des personnes à proximité des magasins, notamment celui de la commune* » a-t-elle déclaré.

• Pour Monsieur Pierre, directeur du SUPER U, le dispositif présente un réel intérêt et il est prêt à renouveler la démarche. Au cours de la matinée, il a pu rencontrer une quarantaine de personnes et a retenu les CV de plusieurs candidats habitant à La Fare les Oliviers, Salon de Provence et Berre l'Etang.

séniors |

Le minibus municipal - une solution pour les déplacements de nos séniors

Le CCAS a étendu le service de minibus municipal en 2009. L'objectif premier est de rompre l'isolement des personnes âgées et leur donner une plus grande autonomie au quotidien. Aujourd'hui, la mobilité de nos séniors représente un véritable défi car le constat est simple : plus on vieillit, moins on se déplace. Le minibus du CCAS permet de faciliter les déplacements des personnes qui ne peuvent plus se déplacer en voiture.

Il sillonne les routes du village 6 jours sur 7. En semaine pour transporter les utilisateurs vers le Foyer Désiré Graziano et le samedi pour les emmener faire leurs courses dans le village.

Service du samedi matin

Dès 8h17, le minibus est sur les routes pour transporter nos aînés vers le marché et les commerces du village. Au cours de la matinée, il effectue 4 dessertes du circuit qui relie les 2 quartiers extérieurs du village au centre. En tout, il marque 23 arrêts signalés par un panneau bleu. Ainsi les utilisateurs peuvent prendre le temps de faire leurs emplettes et savent que, au moment de charger leurs courses dans le minibus, leur chauffeur Claude sera là pour leur donner un coup de main !

Service en semaine

Tous les midis, le foyer Désiré Graziano se transforme en restaurant municipal pour les personnes âgées. Beaucoup de personnes âgées s'y rendent pour partager le moment du repas. Le CCAS y organise également des concours de cartes les premiers mardis du mois et des cours d'informatique les mercredis et jeudis. Pour ceux qui le souhaitent, le minibus municipal peut assurer leur transport pour qu'ils puissent assister à toutes ces activités.

Ce service permet à nos aînés de sortir de chez eux et pouvoir se déplacer librement dans le village sans l'aide de leurs familles. Un petit coup de pouce pour garder un peu d'autonomie.
Hélène et Raymonde, qui utilisent le minibus le samedi depuis son lancement en 2009, sont toutes les 2 ravies de ce service « *Le minibus, ça nous change la vie* » lance Raymonde « *on ne conduit pas, ni l'une ni l'autre* » renchérit Hélène « *on le prend toutes les semaines, ou alors il faut être vraiment malade !* ».
Bien plus qu'un simple service de proximité, le minibus crée un véritable lien social. On s'y retrouve, on y échange et Claude, son chauffeur, met un point d'honneur à prendre le plus grand soin de ses passagers !

Qui peut prendre le minibus ?

L'utilisation est simple. Si vous êtes retraité, il suffit de s'inscrire au préalable auprès du CCAS qui vous fournira une carte d'accès ainsi que les horaires du minibus.

Raymonde et Hélène

Les démarches à effectuer

Se présenter au CCAS muni des pièces suivantes :
- Pièce d'identité
- Justificatif de domicile

La carte CCAS coûte 5€ par an et vous donne accès au minibus ainsi qu'aux activités du Foyer Désiré Graziano (concours de cartes, cours d'initiation à l'informatique).

Pour tout renseignement :
04 90 45 46 35

sécurité |

Stationnement gênant, l'état durcit les règles

Depuis le mois de juillet, le montant de l'amende sanctionnant les arrêts et stationnements gênants est passé de 35€ à 135€. Le décret n°2015-808, publié 4 juillet dernier, durcit les sanctions contre les automobilistes qui ne respectent pas les règles de stationnement.

Pourquoi un tel durcissement du code de la route ?
Le texte explique cette augmentation par la nécessité d'adapter les règles de circulation routière afin de sécuriser et favoriser le cheminement des piétons et cyclistes. Il s'agit de la mise en place des 25 mesures du « *Plan d'actions pour les mobilités actives* » du Ministère de l'Intérieur qui ont pour objectif de réduire le nombre d'accidents impliquant des piétons ou des cyclistes et ainsi développer la pratique de la marche et du vélo. En effet, un véhicule stationné sur un trottoir oblige les piétons à marcher sur la chaussée. Les personnes à mobilité réduite ainsi que les enfants sont les plus exposés au risque d'accident. Nombreuses sont les plaintes par exemple des familles obligées de quitter le trottoir avec leurs poussettes à cause de voitures mal garées.

Ce type de stationnement est très fréquent devant les commerces, mais également très pratiqué dans les quartiers résidentiels alors que, dans plus de la moitié des cas, il existe des places libres sur voirie à proximité immédiate du domicile.

Le Ministère de l'Intérieur espère que le relèvement du tarif incitera les automobilistes à adopter un comportement plus respectueux des autres usagers de l'espace public. À La Fare les Oliviers, la police municipale, consciente que ce nouveau tarif risque de peser lourd sur le porte-monnaie des automobilistes, fera preuve de discernement. « *La configuration de certains quartiers ne permet pas toujours aux automobilistes de se stationner sans être en infraction au Code de la Route, à savoir le stationnement sur trottoir* » explique Guy Magade, chef de la police municipale. « *Dans certains cas bien précis, une tolérance au stationnement sera acceptée, sauf en cas de gêne flagrante, voire dangereuse. Le nombre de véhicules étant en constante augmentation, il est de la responsabilité de chacun de se conformer aux règles de stationnement*».

Qu'est-ce qu'un stationnement gênant ?
Lorsque votre véhicule bloque la circulation à tout autre passage, c'est-à-dire piéton, vélo ou automobiliste.
Voici les situations où vous encourez l'amende de 135 euros :
- Sur les couloirs de transport en commun ou réservés aux véhicules prioritaires
- Sur les pistes cyclables
- Sur les trottoirs (sauf pour les deux roues et motocyclettes, éventuellement tolérés qui encourent toujours une contravention à 35€)
- Sur les emplacements réservés aux personnes handicapées (PMR) et aux transports de fonds
- Sur les passages piétons
- à proximité des signaux lumineux de circulation ou des panneaux de signalisation lorsque le gabarit du véhicule est susceptible de masquer cette signalisation à la vue des autres usagers
- Proche des bornes incendie

L'amende est désormais de 135€. Les amendes sont fixées et collectées par l'Etat.

De nouvelles places de stationnement en zone bleue

Depuis le premier décembre, 6 places de parking supplémentaires ont été transformées en zone bleue sur l'avenue René Seyssaud.

La réglementation zone bleue s'y applique le samedi matin uniquement lors du marché hebdomadaire entre 7h et 12h30. La durée de stationnement est limitée à 1h30 maximum.

sport et culture |

Pluie de récompenses à la nuitée sportive

De nombreuses associations sportives se sont retrouvées fin novembre pour la huitième édition de la nuitée sportive.

Cette soirée célèbre les valeurs du sport et met également les sportifs farencs les plus méritants à l'honneur. Cette année, les lauréats ont reçu leurs trophées des mains du parrain Jésus Moreno Rodriguez, rugbyman international espagnol, qui joue actuellement en D2 pour l'équipe de Provence Rugby à Aix en Provence.
En tout, 27 trophées ont été décernés au cours de la soirée à 13 associations différentes : esprit sportif, performance individuelle, performance collective, pratique individuelle sénior, les critères de récompense étaient multiples.
4 farencs ont également été honorés du Trophée d'Honneur pour leur investissement et leur dévouement au sein de leurs associations respectives.

Trophées d'honneur

Gaby Sanz – Tennis Club Farenc
Récompensée pour son investissement dans l'animation du club depuis plusieurs années et pour avoir secondé Olivier March au niveau des tournois jeunes et de l'open du Castellas

Anne Gaydon Bourrat – CVF Volley
Présidente depuis 15 ans, Anne s'est investie pleinement dans la vie du club. Toujours présente en tant que joueuse elle s'implique aussi dans l'organisation des manifestations. Sa contribution est indispensable à la bonne marche du club.

Michel Quantin – Billard Club Farenc
Vice-Président, il participe au fonctionnement du club depuis sa création. Il assure l'encadrement et les leçons de billard aux débutants et confirmés. Il a remporté de nombreux titres de champion de Provence et ligue.

Marcel Ambrosino – Amicale bouliste
Secrétaire du club, il est récompensé pour son dévouement et son bénévolat. Sans lui, le club ne fonctionne qu'à moitié. Il est les 50% du club. Avec lui le bénévolat est toujours là

Trophée de l'esprit sportif

Warren Bruciamaccie et William Declerck – Handball Club Farenc
Annie Solari – Billard Club Farenc
Duca Alfonso – Gaelic Football Club
Odile Pons Le Friec – Tennis Club Farenc
Stéphane Patteri – Boxe Evénements 13
Pierrette Péré-Lahaille – La Fare Sport Nature
Loïc Miraculeux – Wa-Jutsu
Corine Durand – Piège à Rêves
Didier Alain – Budo Club Farenc

Trophée de la performance collective

Equipe benjamines – CVF Volley
Equipe poussins – BVA Basket Club
Equipe féminines 11/12 ans – Tennis Club Farenc
« ***The Crew Dreamcatcher*** » - Piège à Rêves
Equipe féminines 17/18 ans – Tennis Club Farenc

Trophée de la performance individuelle

Gérard Viou – Billard Club Farenc
Joris et Luna Michel, Nathan Perez – Budo Club Farenc
Liliane Janin – Wa-Jutsu
Lovely Cassar et Emma Cuomo – Piège à Rêves
Didier Cacho – Billard Club Farenc

Trophée de la pratique individuelle sénior

Ludovic Boisseau – Budo Club Farenc
Michèle Bouré – AJL Bouches-du-Rhône
Cédric La Marca – La Fare Sport Nature

Zoom sur Jésus Moreno Rodriguez

Ce rugbyman espagnol joue pour l'équipe Provence Rugby d'Aix en Provence et l'équipe d'Espagne.
Au cours de sa carrière, Jésus a fréquenté les équipes « espoirs » de Clermont et de Bayonne avant de jouer dans le championnat anglais à Leeds. Ensuite, il revient en France et joue à Montluçon, avant d'arriver à Aix en Provence.

culture |

Exposition centenaire 1914-1918

Le service des affaires militaires a choisi le thème « Tout un peuple entre en Guerre » pour l'exposition organisée dans le cadre du Centenaire 1914-1918 au mois de novembre.

Plus de 200 élèves des établissements scolaires locaux ont visité l'exposition

Cette exposition pédagogique, qui a obtenu le label national de la Mission du Centenaire, a mis en exergue de nombreux aspects de la Première Guerre mondiale. De la vie dans les tranchées en passant par la bataille dans le ciel, le service médical, le rôle des femmes ou encore la Grande Guerre des Hommes de Dieu, les visiteurs ont pu toucher du doigt la réalité de cette guerre particulièrement destructrice qui a mobilisé 73,3 millions d'hommes, fait 9,5 millions de morts ou encore 300 000 gueules cassées en Europe.

Pendant les 4 jours de l'exposition, les rencontres intergénérationnelles se sont multipliées. Des collectionneurs passionnés ont partagé leurs « trouvailles » avec les écoliers et collégiens qui ont participé à l'événement. En tout, l'exposition a été visitée par plus de 200 élèves de la Fare les Oliviers, Rognac et Salon de Provence.

Les jeunes générations ont été particulièrement touchées par tout ce qu'ils ont pu apprendre pendant la visite. Notamment, toutes ces histoires plus « humaines » qu'on n'apprend pas forcément dans les manuels scolaires comme l'hommage rendu aux 29 farencs morts pour la France au champ d'honneur.

Marie-Alix, en première littéraire au lycée Craponne a inscrit ces mots dans le livre d'or « *J'ai passé un très bon après-midi, enrichissant, vivant. Apprendre de tout sur la première guerre mondiale grâce à cette conférence et l'exposition est très agréable* ».

Quant à Jérémie, élève de 3ème au collège Commandant Cousteau de Rognac, il a pris conscience des grands sacrifices faits par les combattants « J'ai appris beaucoup de choses sur la guerre et je me rends compte qu'on a de la chance ».

En parallèle à l'exposition, le public a pu visionner le film « Joyeux Noël » ou assister à la pièce de théâtre « Poilu's Park ».

Plusieurs conférences sont également venues compléter la programmation proposant aux participants d'étudier certains thèmes sous un nouvel éclairage.

Les nombreux visiteurs ont apprécié cette remontée dans le temps qui leur a permis de revisiter une période très sombre de l'histoire française. A travers les multiples expositions organisées dans le cadre du Centenaire 1914-1918, le message relayé est simple. Se souvenir pour ne jamais oublier …

« Je tiens à remercier l'ensemble des acteurs - les bénévoles, les familles, les institutions, les associations qui ont contribué à la réussite de cette exposition. Notre objectif premier était de faire participer les jeunes générations et je suis particulièrement fier que l'exposition ait été visitée par plus de 200 élèves ».

Yves Lombardo, adjoint délégué aux affaires militaires

culture |

Peintres en liberté

Organisée dans le cadre des Journées du Patrimoine, la première édition de « Peintres en Liberté » a eu lieu le 19 septembre dernier. 5 artistes ont été récompensés pour leurs œuvres dans ce concours de peinture amateur.

Ce jour-là, le top départ a été donné dès 9 heures en Mairie. En effet, les candidats devaient être matinaux car ils ne disposaient que d'une journée pour réaliser leurs œuvres qui ont été exposées et soumises au jury le soir même.

Le défi était important, mais les participants l'ont relevé haut la main. Ils se sont dispersés dans le village, chacun ayant choisi au préalable le lieu qu'il souhaitait représenter. Le moulin à huile, la cave, l'aire de battage ou encore l'oratoire Sainte Rosalie figuraient parmi les sujets devant lesquels les peintres ont décidé d'installer leurs chevalets, comme le faisaient auparavant les grands peintres de la région.

En fin de journée, le jury composé de Myriam Seiler, adjointe à la culture, Evelyne de Filippo, adjointe aux finances, Chantal Bazinet-Wales, présidente de l'association « L'Art du Temps », Josiane Parat, artiste peintre, Annie Cuilleiries-Michel, présidente de l'Office Municipal de la Culture et Loris Agnel, conseiller municipal junior, s'est réuni pour départager les œuvres.

Malgré la participation modeste pour cette première édition, la municipalité souhaite pérenniser le concours, le proposant éventuellement aux enfants des TAP l'année prochaine.

À noter que tous les participants ont eu un prix sous forme de chèque cadeau dans un magasin spécialisé d'art allant de 50 à 100 €.

Relié aux Journées du Patrimoine, ce concours est une belle occasion de mettre en valeur et faire découvrir le patrimoine bâti et naturel du village.

Récompensées par catégories :

Adulte aquarelle – Nicole Martin (La Fare les Oliviers)

Adulte huile – Martine Roderond (La Fare les Oliviers)

Coup de cœur technique enfant – Lucile Paulet (Coudoux, collège de LaFare)

Coup de cœur imagination enfant – Sibylle Dilly (Coudoux, collège de LaFare)

Coup de cœur couleur enfant – Maureen Schauwlb (Coudoux, collège de LaFare)

Sibylle

Martine

Dédicace de Pascal Demeure

Pascal Demeure, écrivain farenc, est allé à la rencontre de ses lecteurs lors d'une séance de dédicace à la bibliothèque municipale Denise Sicard au mois d'octobre. Il y a présenté son dernier roman, « Le Secret de l'Ordre », deuxième opus de la série « Tom Anquette ».

Pendant toute une matinée, les lecteurs ont pu découvrir l'univers de Tom Anquette, ancien flic de la PJ de Marseille, désabusé par la vie, qui s'est retiré dans un petit village savoyard pour y devenir détective privé. Il y élucide des mystères, assisté par 2 septuagénaires un peu casse-pieds mais très attachantes.

Pascal Demeure a présenté son dernier roman en primeur à ses lecteurs farencs dont la sortie nationale est prévue en début d'année prochaine.

office municipal de la culture |

L'OMC soutient la culture

Cécile Milesi, directrice de l'OMC aux côtés d'Annie Cuilleiries Michel, présidente, Gérard Calvo, trésorier et Martine Roderond, secrétaire

L'année 2015 a été chargée en émotion en raison des terribles événements qui ont visé notre mode de vie et la liberté d'expression. C'est pour cette raison que le maître mot de l'OMC pour 2016 sera « culture » car elle fait partie intégrante de notre identité et doit continuer d'exister malgré tout.

C'est Georges Brassens, repris par les Mountain Men en novembre, qui a exprimé l'essence même de nos valeurs lorsqu'il a chanté « Fluctuat nec mergitur » dans « Les Copains d'abord ». En cette fin d'année, notre culture a effectivement été chahutée mais elle est plus que jamais à flot.

C'est pour cette raison que l'Office Municipal de la Culture continuera de soutenir la liberté d'expression et les valeurs de partage et de fraternité au cours de sa saison culturelle.

Après un début de saison mêlant chanson et magie, l'OMC proposera au public d'autres styles et thématiques en 2016.

Pour ouvrir le bal en janvier, c'est le franc-parler marseillais qui sera mis à l'honneur dans la comédie de boulevard « L'Arapède ». S'ensuivra au mois de février le rythmique blues de Charles Pasi, internationalement connu dans son milieu. Au cours de sa carrière, cet auteur-compositeur, chanteur et harmoniciste virtuose a croisé les routes de Ben Harper, Zaz, Grands Corps Malade ou encore Jean-Louis Aubert pour n'en citer que certains.

Au mois de mars, l'OMC nous fera voyager dans le temps grâce à la pièce de théâtre "Le Porteur d'Histoire", lauréat des Molières 2014. Cette pièce connaît un immense succès depuis sa création, faisant voyager le public dans le temps et l'espace par le biais d'une mise en scène très épurée qui laisse la place à l'imagination du spectateur.

Pour poursuivre, une conférence-débat, bien dans l'air du temps après la Cop 21 autour des enjeux environnementaux, qui nous fera voyager en Islande, un pays proche de la nature.

Et nous clôturerons cette saison culturelle par « Radio Babel Marseille » au mois de mai. C'est encore et toujours l'expression vocale musicale qui nous réunira autour des peuples de la Méditerranée…

Stage de théâtre (école des arts, de danse et de musique)

Emmanuelle Voiron, professeur de théâtre, propose un stage « création d'une pièce de théâtre ». Il s'agit pour nos acteurs en herbe d'explorer toutes les facettes de la création théâtrale en passant du travail d'écriture, à l'interprétation du personnage, la scénographie, et la mise en scène dans le but d'une représentation. Ce stage se déroulera sur deux périodes : 3 jours pendant les vacances d'hiver (phase écriture du projet) et 3 jours pendant les vacances de printemps (phase mise en scène du projet). L'idéal étant de participer à la totalité du stage pour la continuité du projet.

COUT DU STAGE :
6 JOURS / 110 EUROS
3 JOURS / 60 EUROS

L'OMC, comment ça marche ?

C'est une association loi 1901 (à but non lucratif) avec un Conseil d'administration, composé de 14 personnes qui prend les grandes décisions au niveau de la programmation culturelle et festive. Le bureau est composé d'une présidente, d'un trésorier et d'une secrétaire, élus pour 3 ans.

L'OMC, orchestrée par sa dynamique Présidente Annie Cuilleiries Michel et sa directrice, Cécile Milesi, officie sans relâche tout au long de l'année pour présenter à prix accessible une palette culturelle très diversifiée.

Nombre d'adhérents :
316 au 17 décembre

Nombre de bénévoles : 15

Mécènes : Lafargue Granulats et l'UEM qui fera son dernier versement en 2016. L'OMC est donc à la recherche de nouveaux mécènes afin d'éviter de devoir prendre des décisions économiques qui impacteraient la qualité de la programmation.

Renseignements :
04 90 45 46 49
omc.lafare@gmail.com

Bilan budget 2015

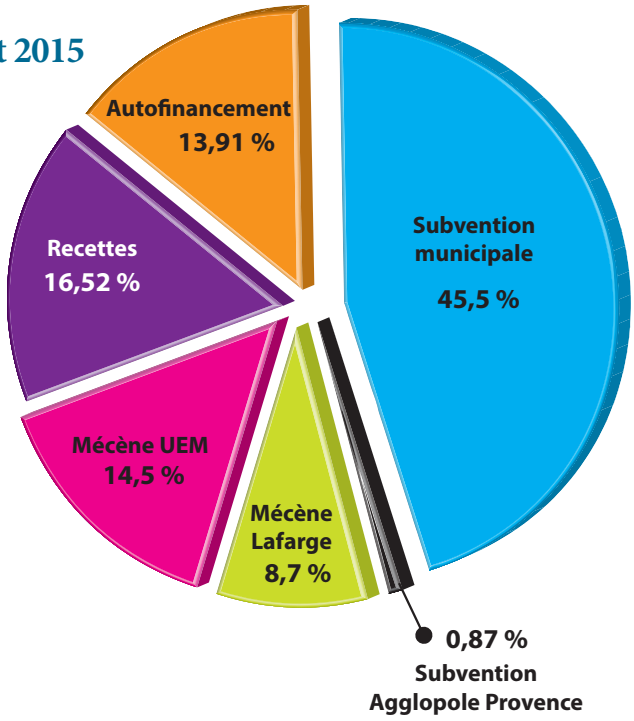

Pour aller un peu plus loin….

Cette année les élèves auraient la possibilité de jouer leur création dans le cadre du "Festeenval" à Gardanne. Le Festeenval est un festival de théâtre pour des troupes de jeunes comédiens amateurs.

Pour tout renseignement
06 26 74 39 14

L'objectif de l'OMC est double :

• proposer une programmation culturelle de qualité à prix raisonnable (pour ce faire c'est une recherche incessante d'artistes en participant à des festivals professionnels)

• organiser toutes les manifestations festives (Sardinade, Fête de Sainte Rosalie, Fête de l'Olive et du Vin, Foire aux santons et marché de noël)

Pour atteindre ses objectifs, l'OMC doit donc englober dans un budget serré :
• l'accueil des artistes
• le cachet artistique
• la technique
• les droits d'auteurs et autres
• les frais de déplacement de l'artiste et son équipe (voyage, hébergement et repas)
• le Service Sécurité Incendie et Assistance à Personnes (S.S.I.A.P)
• la communication (conception, édition, affichage communal et intercommunal ainsi que distribution)
• la réception physique et téléphonique du public au bureau
• la gestion de la capacité de la salle en fonction des configurations actées par une commission de sécurité
• l'accueil sur site le soir des spectacles

Vous l'avez compris, l'OMC est une "usine" qui fonctionne à plein régime grâce à l'engagement des bénévoles.
L'association a besoin de renouveau, d'idées nouvelles, d'une équipe composée de jeunes et de moins jeunes, de femmes, d'hommes et, qui sait, peut-être de vous ?

Si vous souhaitez participer à la vie culturelle et festive du village, rejoignez notre équipe de bénévoles et participez à la mise en place des projets pour 2017.

L'OMC remercie toutes les personnes qui se déplacent pour les manifestations festives et soirées culturelles organisées tout au long de l'année, et espère toucher encore plus de farencs à l'avenir. C'est votre présence qui permet la pérennisation de l'association.

En souvenir

Les terribles événements qui ont frappé la France en 2015 marqueront à jamais l'esprit des français et l'histoire du pays

Au mois de janvier comme au mois de novembre, nous nous sommes retrouvés sur la place de la Mairie, bougie à la main, pour dire « non » à la haine, pour dire que nous ne céderons pas à la peur et pour exprimer notre profonde douleur face aux attentats.

Voici quelques images du rassemblement du 16 novembre qui a réuni plus de 200 personnes qui ont tenu à exprimer leur incompréhension et leur indignation.

PRAY FOR PARIS !!!
VIVE LA FRANCE
TOUS SOLIDAIRE
Peace For Paris !!!
Je suis Paris
Il me faut pas avoir peur. On est avec vous !
Liberté, égalité, Fraternité
Je mes cette bougie pour rendre hommage à ces gens

travaux |

Le quartier de la Pomme de Pin termine sa transformation

Au cours des 5 dernières années, l'entrée est du village a été entièrement redessinée.

À commencer par le réaménagement de la RD10 avec notamment la création de 2 nouveaux giratoires. Le premier à l'intersection de la RD10 et la RD19 et le deuxième à la Pomme de Pin, point de départ de la nouvelle déviation. La portion de route entre ces 2 ronds-points a été entièrement réaménagée intégrant de nouveaux aménagements sécuritaires, pistes cyclables et îlots centraux.
En 2013 les travaux de la nouvelle école ont démarré. Ce projet de construction se voulait innovant et devait doter la commune d'un bâtiment attrayant à l'entrée du village.
En 2015, les chantiers de la déviation et de la nouvelle école se sont achevés et de nouvelles plantations sont venues agrémenter les différents espaces. Ainsi, le quartier termine tout doucement sa mue et l'école de la Pomme de Pin crée un nouveau lien entre ce quartier excentré et le centre du village. L'aire de jeux ainsi que le terrain de sport sont très prisés en soirée en en week-end, créant un nouveau lieu de vie et d'échanges.

Aménagements durables

La nouvelle école s'insère dans le paysage grâce à l'utilisation de la pierre et les plantations réalisées tout autour. Située dans le prolongement de la plaine agricole il était nécessaire de conserver une certaine cohérence dans l'aménagement du territoire dans le secteur de la Pomme de Pin. Il était également important d'imaginer des espaces verts écologiques et durables, peu consommateurs d'eau.

Autour de l'école, de nombreux oliviers ont été plantés. Symbole du patrimoine naturel, c'est un clin d'œil à l'activité oléicole. Ces oliviers ont été transplantés des divers chantiers réalisés dans le village. Le choix a été fait de les conserver et de leur donner une deuxième vie sur le site de l'école.

Une « prairie extensive » a été mise en place aux abords de l'école. Les semis ont été adaptés à l'emplacement ensoleillé ainsi que le sol maigre et sec. Autour des places de parking, du terrain de jeu et du jardin d'enfants, le choix a été fait d'introduire des plantes vivaces et des graminées.

La toiture végétalisée est réalisée à partir d'un mélange de semis d'espèces caractéristiques de la flore locale qui ne nécessitent pas d'arrosage et dont l'entretien se résume à 2 coupes annuelles.

L'aménagement du rond-point de la pomme de pin en jardin sec

Dans la continuité de la mise en place d'une gestion différenciée des espaces verts, la commune mène une première expérience d'aménagement en jardin sec sur le rond-point de la Pomme de Pin. L'objectif est de diminuer les besoins en entretien et, à terme, de fonctionner avec un arrosage naturel (pluie).

A première vue, l'aménagement est modeste. Une préparation du sol est nécessaire au préalable avant de planter de petits sujets de manière assez dispersée (plantes méditerranéennes uniquement : variétés de cistes, de romarins, d'euphorbes, de lomelosia, de stipa, de tanacetum et différentes variétés de plantes couvre-sol). Ces plantations ont la particularité de pouvoir résister aux écarts de température que nous subissons dans la région. Temps caniculaire, sec ou froid, elle ne dépériront pas.

Il faut compter 2 à 3 ans pour que les plantes arrivent à maturité, certaines se ressèmeront naturellement. L'arrosage est complémentaire les premières années, notamment en période sèche jusqu'à ce que les plantes soient bien établies. L'évolution de ce nouvel espace vert, très peu exigeant en termes d'entretien, sera visible au fil des saisons.

développement durable |

L' école Saint Exupéry laisse place à un écoquartier

L'école Saint Exupéry ferme ses portes

Construit en 1975, l'école Saint Exupéry a définitivement fermé ses portes au mois de juillet dernier après 40 années de vie et d'enseignement. Ce sont plusieurs générations de Farencs qui se sont succédées dans les classes de maternelle et de primaire et nombreux sont les anciens élèves qui ont pu y accompagner leurs propres enfants quelques années après.
L'architecture de l'époque a permis une construction rapide et fonctionnelle, mais pas nécessairement durable. La réhabilitation aurait été très coûteuse et au final peu pertinente. Il a donc été décidé de « refermer le livre » de l'école Saint Exupéry et trouver un nouvel emplacement. Dans le quartier qui lui a donné son nom, l'école de la Pomme de Pin a ouvert ses portes à la rentrée de septembre - du neuf et du durable pour encore des décennies d'éveil et d'apprentissage.

Dessine-moi un éco-quartier

Quant au quartier de Saint Exupéry, une réflexion a été menée sur sa reconversion car il était important d'envisager un aménagement durable de cet espace urbain.

D'ici quelques mois, l'école Saint Exupéry laissera place à un nouvel écoquartier. Mais sait-on vraiment ce qui se cache derrière ce terme largement utilisé aujourd'hui ? Un écoquartier est un projet d'aménagement urbain en rupture avec l'urbanisme classique, très critiqué aujourd'hui. Le modèle pavillonnaire des dernières années a conduit à un gaspillage des espaces et a encouragé un mode de vie dominé par le « tout voiture ».

Au-delà des objectifs environnementaux de ce projet (performances énergétiques des constructions, préservation des ressources et de la biodiversité), la commune a souhaité mener une réflexion à l'horizon 2030. Comment vivrons-nous dans le futur ? Comment répondre à la demande de logements de l'ensemble des ménages ? Familles monoparentales et biparentales ; séniors ; jeunes en besoin d'émancipation … Envisager une alternative à la maison pavillonnaire était donc nécessaire pour varier la typologie de logements proposés, tout en créant un cadre de vie plus harmonieux qui favoriserait le lien social.

C'est au travers de cette réflexion que le cahier des charges pour l'aménagement et la construction d'un écoquartier a été défini. L'appel à projets a été lancé au mois de novembre 2015 et les candidats auront jusqu'en février pour élaborer leurs propositions. Un jury se réunira au mois de mars pour sélectionner l'un des projets.

Logement, quels besoins à l'horizon 2030 ?

Le Commissariat général du développement durable a publié une étude sur la demande potentielle de logements à l'horizon 2030. Le nombre de ménages croîtra alors que le nombre de personnes par ménage diminuera en raison du vieillissement de la population (personnes âgées sans enfant à charge) et la désaffection pour la vie en couple (augmentation du nombre de familles monoparentales). Au niveau national, la demande potentielle de construction de logements est évaluée entre 300 000 et 350 000 par an jusqu'en 2030.

Objectifs du projet

- Proposer des logements en accession libre et des logements sociaux
- Conserver le gymnase Saint Exupéry actuel
- Créer un quartier ouvert avec un cheminement piéton
- Proposer une typologie d'habitat alternative au pavillonnaire et favorisant la mixité sociale
- Concevoir un projet d'aménagement durable (gestion de déchets et de l'eau, performance du bâti, maillage et liaison avec les autres quartiers et équipements de la commune, recours aux énergies renouvelables)
- Créer un lieu de vie et de rencontre
- Insérer le site dans son environnement

travaux |

Chemin de Favier à la Pomme de Pin

Première étape de la requalification de la RD10

Le chemin de Favier à la Pomme de Pin a dévoilé son nouveau visage au mois de septembre. Désormais fermée à la circulation, cette voie est réservée exclusivement aux modes de transport doux *.

Les travaux réalisés au cours de l'été constituent la première phase de la requalification de la RD 10. Cette route, axe principal qui traverse le centre du village, sera entièrement réaménagée à partir du premier semestre de 2017.

Le projet à l'étude prévoit de repenser le partage de l'espace public afin de laisser une plus grande place aux piétons et cyclistes tout en limitant au maximum le monopole de la voiture. Espaces piétons plus généreux avec notamment des trottoirs élargis; une meilleure accessibilité aux commerces pour les personnes à mobilité réduite ou encore un véritable parvis devant l'église Saint Sauveur ; tout sera fait pour faciliter la circulation piétonne dans le centre du village.

Cependant, la section de la RD10 comprise entre le chemin de la Giraude et le rond-point de la nouvelle école ne permettait pas de délimiter un espace réservé aux piétons et vélos, faute de place. C'est pour cette raison qu'il a été décidé de transformer le chemin de Favier à la Pomme de Pin, en contrebas de la route principale, en cheminement réservé aux modes de transport doux.

Grâce à l'éclairage LED qui a été installé sur cette voie, les utilisateurs peuvent l'emprunter en toute sécurité, de jour comme de nuit. L'éclairage répond aux dernières normes en termes de consommation d'énergie tout en offrant une qualité de lumière optimale.

Il était important de réaliser ces travaux en amont de l'ouverture de l'école de la Pomme de Pin afin de permettre aux familles qui le souhaitent de se rendre à l'école à pied ou en vélo sans être inquiétées par la circulation automobile.

Pour des raisons évidentes de sécurité, nous encourageons toutes les personnes, et notamment les jeunes farencs qui utilisent les lignes scolaires, à emprunter le chemin de Favier à la Pomme de Pin, plutôt que la RD10 qui ne dispose pas de trottoirs.

** sauf riverains*

Travaux préparatoires

Les travaux d'enfouissement et de reprise des réseaux humides et secs qui se sont déroulés en 2013, 2014 et fin 2015 constituent la phase préparatoire du réaménagement de la RD10. Les réseaux humides du centre étant très anciens et en mauvais état, il était indispensable de les rénover avant de prévoir des travaux en surface. Pour ce qui concerne les réseaux secs (électricité, téléphone …), leur enfouissement permet d'améliorer l'esthétisme de la rue tout en mettant les lignes à l'abri des intempéries.

La dernière tranche de travaux d'enfouissement des réseaux secs est actuellement en cours sur l'avenue Maréchal Foch.

Les premières rencontres du tourisme d'Agglopole Provence

Le 6 octobre dernier, Agglopole Provence en partenariat avec Bouches-du Rhône Tourisme a organisé les premières rencontres des professionnels du tourisme d'Agglopole Provence au Domaine de Pont Royal à Mallemort.
L'objectif de cette journée était de favoriser les échanges entre l'ensemble des acteurs touristiques dans les 17 communes d'Agglopole Provence afin de créer d'éventuelles synergies entre les différents sites touristiques. En effet, près de 1000 professionnels œuvrent chaque jour dans le secteur touristique sans qu'il existe une véritable dynamique commune sur le territoire, d'où l'idée de ces rencontres qui ont été un véritable succès, d'autres suivront.

Les villes et villages du territoire d'Agglopole Provence forment une destination touristique riche en traditions, proposant d'excellents produits du territoire (huile, vin, miel ...). Ils sont dotés d'un patrimoine naturel préservé et de sites historiques remarquables dont l'attractivité constitue un levier important en termes de croissance économique et donc de création d'emplois. Il s'agit de tirer profit des atouts de chaque commune et de construire une identité propre au territoire afin de développer au maximum le fort potentiel touristique des différents sites.

Lors des rencontres du tourisme, la commune de La Fare les Oliviers était représentée par Myriam Seiler, élue au tourisme, l'Office Municipal de la Culture, ainsi que le service communication.

À l'occasion du Conseil municipal du mois de novembre, les élus ont validé le principe de transformer l'Office Municipal de la Culture (OMC) en Office Municipal de la Culture et du Tourisme (OMCT). Les travaux de rénovation du vieux moulin Roustan reprendront en 2016 pour que l'OMCT puisse s'installer dans ses locaux fraîchement rénovés avant la fin de l'année.

Quelques attraits du territoire d'Agglopole Provence

• Une diversité des paysages et une offre d'activités sur terre, sur l'eau et dans l'air

• 133 sites et monuments dont 46 monuments historiques inscrits ou classés, 8 zones natura 2000 propices à la randonnée ou au cyclotourisme, 2 golfs, 5 parcs de loisirs, près de 200 restaurants, 8000 places d'hébergement marchand

• Le zoo de la Barben est le 2ème site touristique le plus visité des Bouches-du-Rhône après Notre Dame de la Garde.

• Le domaine de Pont Royal, 1er centre d'hébergement des Bouches-du-Rhône

• Plusieurs sites touristiques majeurs : le château de la Barben, le château de l'Emperi, la collégiale Saint-Laurent et la Maison de Nostradamus à Salon, le pont Flavien, la Petite Camargue, le parc de la Poudrerie et le port de Saint-Chamas, le moulin à huile de La Fare les Oliviers (le plus ancien de la région), le site préhistorique de Roquepertuse à Velaux, les grottes de Calès à Lamanon, la plage des merveilles et les salins à Berre l'étang…

Collecte de sapins

Chaque année après les fêtes de nombreux sapins sont jetés et ne sont pas valorisés par recyclage. Cette année, 4 points de collecte seront mis en place sur la commune par les services techniques pour que vous puissiez déposer vos sapins qui seront ensuite broyés au centre technique municipal avant d'être utilisés comme compost en colline.

Des barrières seront installées à côté des points de recyclage existants aux Guigues, sur le site de Sainte Rosalie, sur le parking de la coopérative vinicole, et sur le parking en terre à côté de l'école de la Pomme de Pin. Vous pourrez y déposer vos sapins à compter du 4 janvier. Ces points sont destinés uniquement

à la collecte de sapins naturels. Merci de ne pas y déposer d'autres déchets (décorations de Noël, cartons, sacs à sapin …).

Pour plus d'informations :
04 90 45 50 20

Des kits d'économie d'eau

En partenariat avec Cnergie, la commune mène une campagne de sensibilisation aux économies d'énergie. Dans le cadre de cette opération, nous vous proposons des kits « *hydro-économes* » gratuits qui permettent de faire des économies d'eau et d'énergie.

Le kit comprend un sac « *éco WC* » (pour les chasses non équipées d'une double commande), une douchette et des réducteurs de jets pour les robinets de la cuisine et de la salle de bain qui diminuent le volume d'eau consommé pour un confort équivalent.

Si vous souhaitez équiper votre logement, vous pouvez retirer votre kit gratuit au Centre Technique Municipal à partir du lundi 11 janvier sur présentation d'un justificatif de domicile.

Pour plus d'informations :
04 90 45 50 20

Meilleurs vœux 2016

Monsieur le Maire et l'ensemble du conseil municipal vous présentent leurs meilleurs vœux pour l'année 2016

Téléthon 2015

16 013 euros ont été récoltés lors du Téléthon du mois de décembre.

Un grand merci pour votre générosité

Permanences de Monsieur le Maire

Les permanences du maire seront suspendues pendant les fêtes de fin d'année jusqu'au mardi 26 janvier.

état civil

Naissances Filles

CLAUDEL Elora	18/12/2014
AGUILAR Eva	22/12/2014
PATRAC Maëlia	17/06/2015
MAHIEUW Faustine	06/07/2015
GUITTON BACONNET Gabrielle	13/07/2015
MINOTTE Nina	16/07/2015
DEVAL Valentina	21/07/2015
de GAYARDON de FENOYL Pierryle	03/08/2015
DEBOSSE FRANCOIS Alexia	09/08/2015
FAYARD Elina	09/08/2015
CORDIER Alice	22/08/2015
BOUKEFOUSSA Khalissa	06/09/2015
IKNI Maëlie	07/09/2015
LESSAK Neïla	08/09/2015
BENGELOUNE Aliya	16/09/2015
PERROT Amélie	23/09/2015
THESNON Livia	13/10/2015
BRAMATO Lucie	01/11/2015
CARLHIAN Ava	03/11/2015
LE GUENNEC Giulia	05/11/2015
FERSI Rya	08/11/2015
MORENO BRUSSON Sofia	12/11/2015
FURTADO RODRIGUES Luna	27/11/2015
CHABERT Elyana	05/12/2015
ALLOUCHE Lya	17/12/2015

Naissances Garçons

CHARREL Maxence	11/11/2014
LANGLOIS DA SILVA ALVES Samuel	24/12/2014
CANTREL-MAZON Léandro	31/12/2014
LUCCIONI Charles	28/06/2015
OULLIÉ Quentin	10/07/2015
ARNAL BAUDOIN Arthur	10/07/2015
DUSSART Bastien	11/07/2015
GHANNAM Gaspard	15/07/2015
VOCCIA Théo	18/07/2015
DAHMAN Jassim	25/07/2015
AIMAR Léon	31/07/2015
BEN MRAD Aziz	31/07/2015
SORIANO Julian	19/08/2015
IUNG Ethan	07/09/2015
MIRMONT Sasha	19/09/2015
FRAINEUX Mathieu	20/09/2015
ARICO Thomas	28/09/2015
VOCCIA GARCIA Lonny	08/10/2015
GAUDIN Leny	11/10/2015
MADRAS-RAIN SAUVAGE Hélio	14/10/2015
HERNANDEZ Solan	14/10/2015
FARGE Gabriel	16/10/2015
FLAMENT Maxime	17/10/2015
MORENO BRUSSON Mateo	12/11/2015
LEKBIR Amir	13/11/2015
BERTOIS HICBACQ Kylian	11/12/2015
BERTOIS HICBACQ Esteban	11/12/2015

Mariages

VILLECROZE Laurent et QUATTRONE Sylvie	13/06/2015
THILL Jean-Christophe et GABOREL Claire	03/07/2015
PALMERINI Julien et NOURRIC Gladys	04/07/2015
ROGER Christophe et CHAMAND Audrey	18/07/2015
SANZ Didier et VASSEUR Sandrine	08/08/2015
BOTALLA-GAMBETTA Lionel et MAINTENAY Maïté	08/08/2015
CLEMENT Mandy et GARCIA Mélodie	08/08/2015
NAVARRO Gérald et SOLARI Gaëlle	15/08/2015
FARGE Olivier et PION Cécile	22/08/2015
TURRA Daniel et CUCCIA Nathalie	22/08/2015
CASSAR Tony et MERCADIER Marion	05/09/2015
FERREIRA Yvan et GALLAFRIO Doriane	12/09/2015
CASTIGLIONE Julien et TARAGONNET Jennifer	19/09/2015
PESQUIER Benjamin et COUTRE Aline	19/09/2015
BELOTTI Lionel et ALMERAS Céline	26/09/2015
CAMPASSI Jérôme et GOVAERE Cynthia	26/09/2015
VIARRE Régis et DOZOL Marie	26/09/2015
MERDY Yves et MASSON Alexandra	24/10/2015
MARX Jean-Paul et LECLERC Martine	31/10/2015
HOLLEVILLE Romain et Tian Siti Hadijah	21/11/2015
BEGGIORA Yves et LADEBESE Lydie	21/11/2015
PAPALAMBOS Panagiotis et NTALAMPIRA Panagiota	21/11/2015
DEBARD Jérôme et MEJAN Betty	28/11/2015
PROST Vincent et FREDOUX Malvina	28/11/2015
SIGAUD Thierry et CAMATCHEE Manoda	11/12/2015

Décés

PIERINI Georgette Veuve SIMON	22/06/2015
HILT André	15/07/2015
BOURRELY Marcelle Veuve FERRERO	16/07/2015
DEGRANDI Gabrielle Veuve VILLEMUS	18/07/2015
BUQUET Daniel	18/07/2015
BERTOCCHIO Joseph	26/07/2015
MIGAS Jean-Michel	28/07/2015
SAAL Morgan	04/08/2015
TREITER Georges	13/08/2015
PALAZON Jean-Michel	07/09/2015
BONNOTTE Odette Veuve CHARPY	12/09/2015
PAKCIARZ Jacob	13/09/2015
BIANCO Veuve RONCO Lucienne	18/09/2015
SOLFANELLI Veuve ROSSI Rita	24/09/2015
MOMBELLI Augustin	06/10/2015
CARBLANC Abel	17/102015
POTIOMKIN Georges	19/10/2015
De GOUBERVILLE Hervé	28/10/2015
MENGUAL Veuve CARREZ Rollande	03/11/2015
CAPLONG Veuve GOMBERT Simone	10/11/2015
PACE Gilbert	24/11/2015
CAVIALE Veuve MALET Irène	30/11/2015
IGOLEN Thierry	02/12/2015
CARLEO Romain	03/12/2015
FARGES veuve LUCAS Jeannine	14/12/2015
BAI veuve AGARD Ulma	19/12/2015
ARBOS veuve GARSI Elisa	27/12/2015

L'article L.2121-27-1 du code général des collectivités territoriales impose de réserver, dans les bulletins d'information diffusés par les communes, un espace d'expression aux conseillers n'appartenant pas à la majorité municipale. Les propos et opinions exprimés dans les textes ci-dessous n'engagent que leurs auteurs. Aucune correction n'y a été apportée.

Agir Ensemble

À la demande d'Agir Ensemble, nous publions le même texte que dans la précédente édition de la Mantesada.

Chers Farenques, Farencs,

Afin de mieux vous informer sur l'évolution de la vie municipale, mieux répondre à vos interrogations et vous faire part de nos préoccupations sur le devenir de notre belle commune il convient désormais de nous contacter par courriel ou téléphone. En effet la revue municipale réserve un espace de 2860 signes aux membres de l'opposition mais toute l'équipe qui m'accompagne me rejoint sur le fait que nous ne pouvons en quelques lignes résumer nos choix, avis voire désaccords exprimés lors des conseils municipaux. Nous préférons donc diffuser à notre rythme à travers des plaquettes notre activité et réflexions comme vous l'avez déjà constaté.

Une information : Il a été demandé à Monsieur le Maire d'appliquer pleinement les textes en vigueur concernant l'octroi d'un local pour les membres de l'opposition Il nous a donc été accordé 4 heures par semaines conformément aux textes de CGCT pour les communes de plus de 3500 habitants.

Courriel :
lafareleso@yahoo.fr
richard.campanellilr@gmail.com

Tel : 06 50 56 57 29

Bien cordialement,

Richard CAMPANELLI
"Agir ensemble"
Conseiller municipal LR
Membre du comité de circonscription LR

Mon Parti C'est La Fare

Non augmentation des impôts : un conte de Noël ?

Au sortir de sa réélection, Monsieur le Maire avait annoncé qu'il n'augmenterait pas les impôts directs sur les prochaines années.

Nous étions sceptiques quant à la véracité de cette annonce vu le climat économique et surtout, vu la politique de prolifération de logements menée par la majorité, qui sature l'ensemble des services et infrastructures de la commune, qu'il faut donc revoir à la hausse.

Si, effectivement, les taux communaux d'imposition des taxes locales n'ont pas été modifiés en 2014 et 2015, la quasi totalité des services à la population a été augmentée (cantine, école de musique et de danse, taux de la taxe sur la consommation finale d'électricité, repas du 3ème âge), ce qui implique une charge notable pour le contribuable.

Nous avons également subi l'augmentation des tarifs des accueils périscolaires. Il faut noter que le basculement des TAP dans le périscolaire engendre la même tarification pour ces deux prestations. Alors qu'avec la réforme des rythmes scolaires, les parents subissent déjà la hausse du temps de garde de leurs enfants, augmenter le tarif du périscolaire revient à une double sanction pour les familles.

Enfin, chacun d'entre nous a pu constater dernièrement l'augmentation des taxes foncière et d'habitation. Si la part communale reste inchangée, confirmant les propos de Monsieur le Maire, nous avons pu noter qu'une part dévolue à l'intercommunalité a été créée.

Or, pour pouvoir créer cette part supplémentaire de taxe, l'intercommunalité d'Agglopole Provence a dû la soumettre au vote de son conseil auquel Monsieur GUIROU appartient en tant que vice président.

Cette nouvelle part a été votée à l'unanimité!! Ce qui revient à dire que lorsque Monsieur le Maire promet de ne pas augmenter les impôts, il promet en réalité de ne pas augmenter la part "visible", autrement dit celle dont on le sait directement responsable.

Ainsi, Monsieur Guirou dit tout haut ce que la population veut entendre et opère tout bas, indirectement, une incontestable augmentation de la charge financière des familles farenques.....

Nous vous souhaitons d'excellentes fêtes de fin d'année et restons à votre écoute le 1er samedi de chaque mois (sauf 2 janvier), salle Padovani.

Les Elus "Mon Parti c'est la Fare"
P. Kervorkian, B. Berganton, C. Delous

Agenda des manifestations municipales

8 JANVIER - 18h00
Cérémonie de vœux à la population - Centre Culturel Jean Bernard

15 JANVIER - 21h00
Soirée OMC - L'Arapède
Centre culturel Jean Bernard
04 90 45 46 49/19

23 JANVIER - 10h00
Atelier dragon de la chance
Bibliothèque Municipale Denise Sicard
04 90 42 56 09

30 JANVIER - 10h00
Atelier lanternes chinoises
Bibliothèque Municipale Denise Sicard
04 90 42 56 09

5 FÉVRIER - 15h00
Atelier lanternes chinoises
Bibliothèque Municipale Denise Sicard
04 90 42 56 09

17 FÉVRIER - 14h30
Chandeleur des séniors -
Centre culturel Jean Bernard
04 90 45 46 49/19

26 FÉVRIER - 21h00
Soirée OMC - Charles Pasi -
Auditorium René Bartoli
04 90 45 46 49/19

5 MARS - 10h00
Atelier mystère avec casse-tête, jeux de logique et codes secrets
Bibliothèque Municipale Denise Sicard
04 90 42 56 09

12 MARS - 10h00
Atelier d'énigmes policières
Bibliothèque Municipale Denise Sicard
04 90 42 56 09

18 MARS - 9h00
Soirée OMC - Le Porteur d'Histoire -
Centre culturel Jean Bernard
04 90 45 46 49/19

19 MARS - 11h00
Journée Nationale du souvenir des victimes civils et militaires de la guerre d'Algérie - Cimetière

20 MARS - 9h00
Randos d'orientation farenques
Colline

25 MARS - 21h00
Cross André Michel - Colline

26 MARS
Rallye voiture en collaboration avec les bibliothèques de Rognac, Saint Chamas et Velaux
Bibliothèque Municipale Denise Sicard
04 90 42 56 09

2 AVRIL - 9h30
Atelier quilling adulte
Bibliothèque Municipale Denise Sicard
04 90 42 56 09

22 AVRIL - 15h00
Atelier créatif
Bibliothèque Municipale Denise Sicard
04 90 42 56 09

22 AVRIL - 21h00
Soirée OMC - Film "Islande"
Auditorium René Bartoli
04 90 45 46 49/19

23 AVRIL - 10h00
Atelier quilling enfant
Bibliothèque Municipale Denise Sicard
04 90 42 56 09

24 AVRIL - 11h00
Journée du Souvenir des Déportés
Cimetière

30 AVRIL - 10h00
Spectacle "Un petit hérisson bien curieux"
Bibliothèque Municipale Denise Sicard
04 90 42 56 09

8 MAI - 11h00
Commémoration de la Victoire du 8 mai 1945 - Cimetière

20 MAI - 15h00
Atelier upcycling création d'un "chat-pot"
Bibliothèque Municipale Denise Sicard
04 90 42 56 09

20 MAI - 21h00
Soirée OMC - Radio Babel Marseille
Auditorium René Bartoli
04 90 45 46 49/19

21 MAI - 9h00
Trophée du Castellas
Colline

21 MAI - 10h00
Atelier upcycling
Bibliothèque Municipale Denise Sicard
04 90 42 56 09

28 MAI - 10h00
Atelier upcycling décoration de pots style vieilli - Bibliothèque Municipale Denise Sicard - 04 90 42 56 09